

## **A l'ère de l'informatique !**

Ouf ! enfin une saison pratiquement idéale, même si de nombreux progrès restent à faire !

Grâce à notre ami Lucien Chalmandrier, l'informatisation des feuilles de match pour ceux bien sur qui peuvent utiliser cet outil est un vrai bonheur pour votre serviteur.

En effet, non seulement il n'y a plus d'erreur de transcription des n° de licences, mais en plus il est possible de vérifier la composition d'équipe et éviter ainsi de grossières erreurs, même si pour un club c'est malheureusement arrivé. D'autre part, les feuilles envoyées par mail le soir même sont souvent saisies dans la foulée, et bien sur vérifiées dès réception des originaux.

Bien sur pour ceux qui remplissent encore à la main, entre les belles écritures et les gribouillons il reste encore des efforts à faire. Attention également au nombre de points, l'absence de la licence est souvent à l'origine des écarts surtout en début de deuxième phase, alors que tous les clubs sont en possession de celle-ci. Ne pas hésiter à le signaler sur les feuilles de match, jamais aucune amende n'est mise pour ce motif en championnat départemental, ni d'ailleurs pour absence de photo, les nouveaux cartons licences ayant faute d'instructions claires portés à confusion.

Toutes les feuilles de match postées à une exception près sont arrivées dans les délais, celles posées dans ma boîte aux lettres pas forcément alors que ce sont les clubs les plus près et qu'il est anormal qu'elles ne soient déposées que le mercredi midi ! .

La baisse des amendes même si elle génère un manque à gagner pour le comité (environ – 50€) une centaine d'euros en 2<sup>è</sup> phase et 219 en première phase est bien le signe qu'enfin chacun y mets du sien. Normalement, sur une feuille de match il ne doit y avoir qu'une seule écriture et non pas deux voir trois certaines fois.

Cette saison, SPID a mieux fonctionné, et j'ai pu détecter enfin me semble-t-il les brûlages avec la régionale. En cas de doute sur un joueur, ne pas hésiter à m'en faire part, je pourrai alors vérifier au cas par cas, systématiquement c'est impossible.

Je rappelle également que l'horaire des rencontres est toujours 18h00, et que les clubs qui désirent pour des raisons de disponibilités de salles ou autres raisons jouer à un autre horaire doivent impérativement aviser la CS par courrier, mail ou téléphone, sans oublier le club visiteur et respecter l'horaire ainsi défini.

Je tiens encore une fois à remercier tous les JA et arbitres, hommes et femmes, qui ont aidé le comité et les clubs organisateurs dans les différentes compétitions et vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances.

Le président de la CS

Jacques BRULE